donc aussi. Pour les couches nouvelles. ne faut-il pas un vocabulaire nouveau ? Mais que dira la *République française* qui, ce matin même, se montre gardienne des *convenances* et se voile la face en dénonçant la *grossièreté de mœurs* des élus de la nouvelle Chambre, de ceux du moins qui n'ont pas voté hier pour l'orateur du banquet du Havre.

UN COMBLE DE NAIVETÉ

C'est dans le sein du conseil municipal de Lyon que ce comble vient de se produire.

Il y a quelques semaines, un des correspondants du *Salut public*, de Lyon, voulant mettre en relief l'état de désorganisation dans lequel nous vivons, suivant lui, supposait le désarroi dans lequel se trouverait le pays si une dépêche annonçait la mort subite du président de la République.

Il paraît que cette hypothèse fut prise, par quelques personnes naïves, pour une réalité.

On avait bien affirmé la chose à notre confrère, qui avait eu peine à le croire. Aujourd'hui, il faut bien nous rendre, en lisant dans le *Bulletin municipal*, dans le compte-rendu de la séance du 22 septembre :

M. Grinand demande la parole.

— Ce soir, dit-il, une partie de la ville a été mise en émoi par une nouvelle à sensation. Un journal de la localité annonçait, sous forme dubitative, dans son édition du soir, la mort du président de la République. On ignore, ajoute M. Grinand, ce qu'il y a de vrai dans cette assertion ; c'est pour cette raison qu'il prie M. le maire de se rendre de suite près de M. le préfet pour connaître la vérité.

M. le maire dit qu'il vient de voir à ce sujet M. le préfet, il lui a répondu que le fait était inexact et ne reposait sur aucun fondement.

L'incident étant clos, on passe à l'ordre du jour.

L'ARMÉE TERRITORIALE

Le ministère d'aujourd'hui & celui de demain

Les bureaux de la guerre, se sont enfin décidés à publier les nominations attendues depuis pas mal de temps dans l'infanterie. Maintenant, ils vont retomber dans leur somnolence, comme si les cadres étaient complets, comme si tout allait pour le mieux dans notre armée de seconde ligne, comme si l'organisation de cette imposante force défensive était parachevée et pouvait affronter les chances d'un essai immédiat et décisif.

Il est triste de constater qu'au moment même où nos voisins d'au-delà des Alpes, stimulés par des velléités belliqueuses dont nous devons tenir compte, apportent à la constitution de leurs milices un soin et un enthousiasme fébrile ; en France, on se désintéresse à peu près complètement de notre armée territoriale. Si l'on s'en occupe, c'est par à-coups, sans esprit de suite, ni méthode, simplement pour avoir l'air de faire quelque chose et pour être en état de répondre à une interpellation, s'il venait à s'en produire, dans le sein de l'une de nos assemblées sur le mauvais emploi fait par le ministre des crédits alloués pour l'organisation de nos réserves.

Dans certains Etats-Majors, on affecte de professer pour « cette armée de vieux conscrits » le mépris le plus profond. « Que voulez-vous attendre, dit on, d'hommes mariés, pères de famille ?» Et, le plus curieux, c'est que, neuf fois sur dix, ces étranges discoureurs sont eux-mêmes mariés, eux-mêmes pères de famille, eux-mêmes soldats.

En 1869, l'auteur d'une des conférences ministérielles sur l'armée allemande portait un jugement semblable sur les landrohériens, « peut-être bons à l'ombre de leur clocher, mais incapables pour sûr de rendre des services hors des frontières dans une guerre traînée en longueur. »

Nous avons vu à Metz la division Von Cummer ; nous nous sommes plus tard rencontrés face à face avec elle dans le Nord et nous avons eu le regret de constater, à nos dépens que, « ces hommes mariés et pères de famille » se battaient fort bien, quoique loin de leur village, et allaient au feu avec un calme et un sang-froid véritablement remarquables.

Que les contempteurs de notre armée territoriale y prennent garde ; en s'opposant, comme ils le font, systématiquement à l'organisation solide de cette indispensable réserve, ils font acte de mauvais citoyens, de mauvais patriotes! Mais, objectera-t-on, est ce que les magasins ne sont pas au complet ? Manque-t-il un bouton de guètre, un bouchon de fusil ? N'avez-vous pas un réglement spécial pour la comptabilité et deux ou trois cents circulaires relatives aux appels et aux travaux préparatoires de mobilisation ?

Oui, certainement nous avons tout cela et bien d'autres choses, car, nous avons la prétention, dans ces masses « de vieux conscrits, » incomplètement encadrés, de posséder des légions solides et sûres, auxquelles il ne manque rien que des chefs vigoureux pour en faire une troupe de premier ordre, capable d'opposer une barrière infranchissable à toute nouvelle invasion.

Ce sont en un mot des soldats d'élite avec des cadres alourdis et incomplets.

L'on a crié bien haut que l'on allait combler toutes les vacances, et l'on a fait quelques promotions ! je pourrais citer des régiments dans lesquels il n'existe qu'un lieutenant par bataillon.

Dans beaucoup de corps territoriaux, même dans ceux de la *frontière*, il existe des titulaires d'emplois de commandant de compagnie, — et en grand nombre, — physiquement incapables de servir, et d'autres résidant si loin de leur poste qu'en cas de mobilisation, il leur serait à peu près impossible de rejoindre assez à temps pour former l'unité dont ils exercent le commandement purement nominal.

Toutes ces défectuosités ont leur importance. Quand sonnera l'heure décisive, il n'y aura que désordre et gachis si, à l'avance, on n'a remédié à tous ces vices d'organisation.

Les chefs de corps actuels sont gens pratiques, anciens officiers supérieurs, rompus au métier, au courant des besoins de leur troupe, en un mot à la hauteur de leur mission ; tous par suite, voient les choses sous leur véritable jour. Aussi ne cessent-ils de protester contre les agissements de certains états-majors tardi-graves et contre le mauvais vouloir des bureaux du ministère.

Mais leur voix n'est pas entendue ; ils prêchent dans le désert.

Ils ont beau demander que l'on complète les cadres, qu'on leur donne des «majors» réels, indépendants des bureaux de recrutement, ayant l'autorité nécessaire pour préparer la mobilisation et disposant des moyens suffisants pour l'effectuer, le cas échéant... On ne change rien à ce qui est et on laisse les capitaines-majors dans une situation aussi fausse qu'embarrassante, s'épuiser en vains efforts pour n'arriver à aucun résultat satisfaisant.

C'est en vain qu'ils réclament pour leur corps l'application de toutes les mesures générales arrêtées pour l'armée active et qui ne sont pas incompatibles avec la situation spéciale de l'armée de réserve. Ils n'obtiennent pas même des plaques d'identité pour leurs soldats appelés, cependant, à partager avec leurs confrères de l'armée de première ligne les dangers de la bataille et la promiscuité de la fosse commune.

Dernièrement, on a institué un service de brancardiers dans les troupes actives; a-t-on songé à la territoriale, et, cependant, le jour ou elle sera mobilisée, n'aura-t-elle pas besoin aussi d'avoir ses brancadiers et son service ambulancier tout prêts à fonctionner ?

Pense-t-on donc pouvoir tout organiser, tout constituer, tout régulariser au dernier moment, à la gueule des canons ennemis ?

Non seulement on se berce de l'idée chimérique que, l'armée de seconde ligne est un rouage inutile de notre système défensif, si l'on en a créé une, ce n'est pas avec la conviction qu'elle servirait, mais seulement pour faire comme nos voisins, pour donner, en apparence, satisfaction aux soi-disant timorés, à ces gens sans foi et à vues courtes qui manquent de jugeotte et regardent toujours les choses avec le mauvais côté de la lunette.

De la nouvelle Chambre, sans doute plus progressive que l'ancienne, surgira, espérons-le, quelque esprit véritablement novateur et pratique, décidé à mettre le gouvernement en demeure d'achever l'œuvre à peine ébauchée du notre réorganisation militaire et capable de trouver des hommes assez clairvoyants et assez zélés pour la mener à bien, avec décision et énergie.

Nous n'adressons plus nos *désidérata* aux administrateurs actuels.

Ils ont vécu.

La succession du Ministre est ouverte. Pour tous ceux, qui, aimant la Patrie, sont soucieux de sa gloire et de sa prospérité, l'heure est venue de faire des vœux pour que cette succession soit dévolue au plus digne.

Du choix du parlement, dépend peut-être l'avenir de la France !

LES ÉLECTIONS POUR LE REICHSTAG EN ALSACE-LORRAINE

On écrit de Strasbourg, le 28 octobre :

Le résultat de l'élection qui vient d'avoir lieu à Strasbourg était prévu; il n'en est pas moins intéressant à commenter brièvement. Aux élections du 10 janvier 1877. Strasbourg s'était laissé surprendre : M. Ernest Lauth, le candidat de la protestation, élu en 1874, échouait, avec 3,887 voix, devant l' « autonomiste » M Gustave Bergmann, qui, en obtenait 4,355. Au 30 juillet 1878 voix, Strasbourg se réveillait; M. Bergmann n'obtenait plus que 4,015 suffrages, et M. Kablé, ancien député à l'Assemblée nationale de Bordeaux, l'emportait haut la main avec 6,596 voix. Ce sera encore, cette fois-ci, M Kablé qui représentera la ville de Strasbourg au Reichstag allemand. Vous avez publié la circulaire de M. Kabbé; il suffit de vous rappeler sur quel ton rain qu'il se place : protestation contre la conquête, mais protestation active, ne se retirant pas sous sa tente, et combattant au sein du Reichstag de Berlin pour les mêmes intérêts de l'Alsace.

Le parti « autonomiste », bien déchu aujourd'hui, n'avait osé présenter aucun candidat à Strasbourg. Le principal concurrent de M. Kablé, était le candidat de l'*Association électorale allemande*, M. Petersen, président du « Sénat » à la cour de Colmar. Dans un appel aux électeurs, le comité allemand, s'adressant d'abord aux allemands immigrés, leur demandait de mettre de côté toute division intestine, toute divergence d'opinion, pour « combattre unanimement, comme sur le champ de bataille, les prétentions orgueilleuses de ceux qui méconnaissent les droits de l'Allemagne ». Se retournant ensuite vers les Alsaciens, l'appel en question les engageait à voter également pour M. Petersen s'ils voulaient le développement passible de leur bien-être matériel et de leurs libertés politiques, la suppression des lois d'exception, l'administration plus indépendante de la ville de Strasbourg. etc., etc.

Un comité ouvrier patronnait la candidature de M. Lebel, le fameux socialiste saxon. Enfin un comité, s'intitulant catholique et composé au moins en grande partie d'immigrés, avait imaginé, pour jeter le désarroi dans les rangs des Strasbourgeois indigènes, de poser la candidature de Mgr Stumpf, coadjuteur de Mgr l'évêque de Strasbourg ; cette dernière manœuvre a été déjouée. M. Kabbé a beau être protestant et démocrote, M. Kablé, — ainsi que le fait remarquer un catholique «non immigré». dans l'*Union d'Alsace-Lorraine*, — a défendu au Reichstag les droits des catholiques comme ceux de tous autres, de concert avec les députés ecclésiastiques, ses collègues alsaciens. Aussi l'union s'est-elle faite, cette année comme en 1878, sur le nom de M. Kablé.

Voici les résultats du scrutin : Electeurs inscrits, 14,334 ; votants, 10,367. M. Kablé, 6,874 voix; M. Petersen, 2,714 ; Mgr Stumpf, 657 ; M. Bebel, 80 (ce même candidat socialiste en avait eu 151 en 1878) ; voix perdues, etc., 136. Vous voyez que le parti de la protestation est loin de s'affaiblir à Strasbourg.

En 1878, l'organe gouvernemental, la *Gazette de Strasbourg*, déclarait que la mauvaise impression produite par l'élection de M. Kablé aurait très probablement pour resultat « d'arrêter le développement des institutions de l'Alsace-Lorraine dans le sens de l'autonomie politique. » Aujourd'hui le *Journal d'Alsace*, la feuille des « autonomistes » exprime mélancoliquement le désir que la seconde élection de M. Kablé « ne recèle pas (*sic*), pour le développement de notre affranchissement constitutionnel et pour le rétablissement des libertés municipales de la ville de Strasbourg, les dangers que lui, *Journal d'Alsace* craint d'y découvrir. » Nous verrons bien.

Avis important

L'*AGENCE HAVAS*, rue de la Gare, 13, est seule chargée de recevoir, à Lille, les Annonces Réclames concernant les journaux de Roubaix (grande et petite édition), la *Gazette de Tourcoing* et le *Courrier d'Armentières*.

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

Demain, fête de la Toussaint, le *JOURNAL DE ROUBAIX*, ne paraîtra pas.

MM. Pierre Legrand, Gustave Masure, Achille Screpel, Brame, Plichon, Louis Legrand, Guillemin, des Rotours Bergorot, Giroud, Desmoutiers, Trystram et Outters, députés du Nord, ont été validés dans la séance de samedi.

Voici les votes des sénateurs du Nord dans le scrutin sur l'ensemble de la proposition de loi adoptée par la Chambre des députés, ayant pour objet l'abrogation de l'article 15 du décret du 23 prairial, an XII, relatif aux cimetières.

Ont voté pour : MM. Dutilleul, Merlin.

N'ont pas pris part au vote : MM. Faidherbe, Fournier, Massiet du Biest.

Les sénateurs inamovibles *ont voté contre* à l'exception de M. Corne et Testelin, qui ont voté pour, et MM. Kolb-Bernard et Wallon, qui n'ont pas pris part au vote.

Mouvement scolaire dans les cantons de Tourcoing :

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES :

Au *Blanc-Seau*. — M. Caudmont, instituteur-adjoint, à Lille.

Au *Pont-de-Neuville*. — M. Spéder, instituteur, à Sainghien-en-Mélantois.

A *Tourcoing*, (rue de Gand). — M. Demolon, instituteur-adjoint, à Lille.

A *Toarcoing* (la Glaine). — M. Bouilliez, instituteur-adjoint, à Lille.

A *Marcq-en-Barœul* (au Pont). — M. Deparis, à titre définitif.

A *Tourcoing* (Place Charles Roussel). — Mlle Gigon, institutrice-adjointe, à Lille.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES, ADJOINTS :

Au Blanc-Seau. — M. Leroy, instituteur-adjoint, à Steenbecque ; M. Debray, même emploi, à Neuville, et M Devienne, même emploi, à Fontaine-Notre-Dame.

A Mouveaux. — M. Renard, école normale.

A Tourcoing (rue de Gand). — MM. Leroy et Bonnet, école normale ; (La Glaine), MM. Prevost et Denis, école normale.

Au Pont de-Neuville. — MM. Mairesse et Jonglet, école normale.

Marcq-en-Barœul. — M. Maniez, école normale.

A la Croix-Rouge. — M. Legrand, instituteur-adjoint.

A Tourcoing (Place Charles-Rousse!). — Mlle Tirlot, cours normal.

L'hiver arrive à grands pas, la température baisse de jour en jour, c'est la saison des rhumes. Aussi, voulant s'engarantir Marie Demerlaire s'était dit, hier. qu'une bonne capeline ferait son affaire, et, sans hésiter elle en prit une d'une valeur de 5 francs à l'étalage de Mme Verpoort, Grand'Place, à Roubaix. Ce sans-gêne n'a pas été du goût de Mme Verpoort, qui a préféré mettre la frileuse à l'abri du froid, en la confiant aux soins de M. le commissaire central.

Hier le conducteur et le mécanicien du car à vapeur n° 16, ont conduit au bureau central de police, un individu nommé Auguste D ., âgé de 41 ans, domestique à Mouveaux, qu ils avaient trouvé couché en travers de la voie des tramways, rue de Lille. Cet homme était ivre et si nous avons trop souvent l'occasion de relater des accidents dont, à tort ou à raison, on fait remonter la responsabilité aux agents de cette compagnie, nous devons aujourd'hui féliciter ceux-ci d'avoir par leur prévoyance évité un malheur pareil à celui qui s'est produit il y a quelques mois dans cette même rue de Lille.

Nous trouvons dans l'*Indicateur* l'allocution suivante prononcée par le sergent Deswazières, au jubilé du tambour-maître Agache. dont nous avons donné le compte-rendu, il y a 8 jours.

« Cher Sergent et Camarade,

» Je suis heureux de pouvoir, à l'occasion de votre cinquantième anniversaire de service dans notre beau corps de sapeurs-pompiers de Tourcoing, venir, au nom de mes collègues les sous-officiers de notre bataillon, vous présenter avec joie nos plus cordiales félicitations, et vous témoigner notre sincère attachement.

» Nous venons de commencer la célébration de cette belle fête jubilaire par une cérémonie religieuse ; plaise à Dieu de vous accorder d'être encore bon nombre d'années au milieu de nous.

» Chose remarquable et rare, cher collègue, c'est que le peloton de tambours que vous commandez en tête de notre bataillon est composé de vos quatre garçons, qui marchent avec un ensemble qui est comme la récompense de votre exemple et de vos soins.

» Je ne relèverai point les nombreux services que vous avez rendus à notre bataillon par votre courage et par votre abnégation ; mais au nom de mes collègues, permettez-moi de vous exprimer les vœux que nous formons de vous voir encore longtemps parmi nous, et ce sera ma dernière parole ; leur réalisation serait pour moi, pour le corps des pompiers et pour la ville, un sujet de profonde satisfaction.

» Au nom du bataillon, je me permettrai d'adresser à notre estimable commandant, M. Masquilier, tous nos remerciments pour la direction qu'il a bien voulu donner à cette belle et si rare fête jubilaire de notre vieux compagnons d'armes. »

Les agents Descamps, Panier et Desbiens sont allés hier matin cerner la maison d'un marchand de charbon nommé Lamelin rue Neuve de Roubaix.

Ils ont procedé à l'arrestation de son fils, qui, on se le rappelle, avait en moins de 8 jours de temps, assommé une cabarétière du Montaleux et un ouvrier inoffensif de Tourcoing. Le dernier coup fait, le drôle était enfui emportant une somme de 200 francs, qui composait toute la fortune de son père.

On le croyait en Amérique, mais il avait été simplement jusqu'au Havre, où il a dépensé l'argent soustrait.

Son retour à Tourcoing avait été signalé, la veille, à la police, qui avait un mandat d'arrêt contre lui.

Voici la liste des nouvelles acquisitions faites durant la semaine dernière a l'exposition des Beaux- Arts.

Ventes nouvelles :

Nos 509. Desvareux. *Moutons*. Acheté par M. Sergent, de Dunkerque.

82. Beauvais. *Les bords de la Marne*. Acheté par le même.

1060. Pley. *Harengs-Saurs*. Acheté par M. Meyer Petitqueux.

1309. Vayson. *Les moutons au printemps*. Acheté par M. Lucien Crespel.

1031. Pécrus. *Un fumeur*. Même acheteur.

1336. Viola. *Bourriche de pensées*. Même acheteur.

1354. Webb. *L'instruction*. Acheté par M. Dubois.

1181. Sauzay. Le *Hameau de Plomarch*. Acheté par M. X.

1016. D'Ollendon. *Ste-Cécile* (émail.) Acheté par M. Bossut-Barratte, de Templeuve.

66. Baudin. *Les bords de la Glane*. Acheté par M. B.

38 Arden. *Environs de Bruxelles*. Acheté par M. Casse.

750. Huysmans. *Le Lion chez la Gazelle*. Acheté par M. Mourmant.

1338. Voirin. *La remonte de l'artillerie*. Acheté par M. X.

297. Charpentier. *Le repos pendant la moisson*. Acheté par M. X.

912 Claris. *Soldat d'infanterie* (aquarelle). Acheté par M. Sergent.

943. Mlle de Maussion. *La Ste-Famille*. (porcelaine). Acheté par M. Bossut-Baratte.

Le total des ventes dépassera 130,000 fr. dont 25,000 environ pour la loterie et les musées.

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS. — *Clôture définitive*. — La commission, de concert avec l'Administration municipale a décidé, que l'exposition serait prolongée de deux jours, pour permettre aux retardataires de la visiter.

Lundi 31 octobre, mardi 1er et mercre-2 novembre 1881, de 10 heures du matin, à 4 heures et demie du soir. Entrée 25 centimes.

Le mardi, 1er novembre à 3 heures précises, Concert donné par la Fanfare du 16e bataillon de chasseurs.

A partir du 1er novembre, l'avenue de Barbieux, depuis le boulevard de Paris jusqu'à la route de Lille, sera ouverte à la circulation des voitures suspendues. Toutefois, celles de ces voitures qui seraient lourdement chargées ne seront admises à y circuler qu'ultérieurement et lorsque la nouvelle chaussée offrira une résistance suffisante.

LA CONSÉCRATION A N-D DE LA TREILLE — Une foule nombreuse et recueillie a assistait hier soir, au salut de consécration à N-D de la Treille. Le sermon était donné par M. l'abbé Hennousse, aumônier des frères de la doctrine Chrétienne, qui a énuméré les liens de reconnaissance qui unissent la ville de Lille à N-D de la Treille.

Il a rappelé que chaque année, les Catholiques Lillois, se réunissent, afin de renouveler solennellement leur consécration à la patronne de notre ville. Mais c'est surtout, a-t-il dit, en terminant, durant ces temps de persécution religieuse que, nous devons nous mettre plus particulièrement sous la protection de Marie.

Durant le salut qui a suivi, M. Henri Bernard, ancien président de la chambre de commerce a lu l'acte de consécration. Un très grand nombre d'hommes appartenant à toutes les classes de la société, se tenait dans la nef principale, un cierge à la main.

A la sortie, des queteurs de l'œuvre du *Denier des Ecoles Catholiques* se sont placés aux diverses issues de la Basilique.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Par décret du Président de la République, les directeurs et instituteurs adjoints des écoles primaires supérieures sont répartis en quatre classes, et le traitement minimum de chaque classe est fixé ainsi qu'il suit :

Directeurs : 4e classe, 2,000 ; 3e, 2,200 ; 2e, 2,500 ; 1re, 2,800.

Adjoints : 4e classe, 1,200 ; 3e, 1,400 ; 2e, 1,600 ; 1re, 1,800.

La promotion d'une classe à la classe supérieure est le droit pour les directeurs après cinq années et pour les adjoints après trois années passées dans la classe immédiatement inférieur et ne peut avoir lieu avant l'expiration de cette période.

La Compagnie du Nord inaugurera son service d'hiver le mardi 1er novembre.

Tous les trains de voyageurs passant à Douai sont maintenus avec les quelques modifications suivantes :

Le train partant de Douai à 5 h. du soir s'arrêtera à Montigny.

Le train express partant de Lille à h.40 soir sera retardée de 10 minutes : il stationnera à Douai de 7 h. 28 à 7 h. 32 : le train en correspondance venant de Valenciennes est aussi retardée de 10 minutes.

Un train omnibus sera mis en marche de Lens à Douai : il arrivera à 4 h. 03 soir, donnant la correspondance sur Valenciennes aux voyageurs venant de Lens.

Un nouveau train omnibus partira de Douai sur Carvin à 4 h. 24 soir.

Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs ont forcé le cadenas d'une baraque occupée par M. Garemin, libraire, rue d'Angleterre, n° 1, à Lille, et située sur le terrain laissé libre à la suite des démolitions opérées pour l'élargissement de la rue du Sec-Arembault, vers la rue de Paris et aboutissant au parvis Saint-Maurice. Ils ont pénétré à l'intérieur et ont enlevé pour une vingtaine de francs de brochures et de livraisons. En sortant par une porte de côté, ils ont laissé tomber ou abandonné volontairement quelques bouquins de peu de valeurs qui ont été retrouvés par terre le matin.

Pendant les fêtes de Lille, cette baraque avait également saccagée, ainsi qu'une autre construction en planc es située à côté et occupée par un marchand de bâches.

Dans cette même nuit de vendredi, le kiosque de marchand de journaux, place de la Gare, a aussi reçu la visite des rôdeurs, qui se sont emparés d'une certains quantité de livraisons.

— MARQUISE. — Deux morts subites viennent de frapper la population de cette commune.

Il y a une quinzaine de jours, un mariage se célébrait à Marquise entre M. Dieu et Mlle de Avringue. La lune de miel était à son premier quartier, quand M. Dieu, rentré chez lui et couché, donna des signes inquiétants pour la jeune épouse. Celle-ci, prise de frayeur, appela un sien parent qui reste près de chez elle ; celui-ci arrivé, la pauvre femme, folle de douleur, court chercher le docteur Loppe, qui trouve, en arrivant, M. Dieu mort ; il avait succombé à la rupture d'un anévrisme.

La sœur de M. Dieu, qui habite un village voisin, vint pour voir son frère. Pendant son absence, son mari alla chez un cultivateur des environs pour tuer un porc. En arrivant, il tomba roide mort.

Deux morts subites dans la même famille, à 24 heures d'intervalle. C'est fatal.

— CALAIS. — Le décret concernant le déclassement des anciennes fortifications de Calais a été signé ces jours derniers.

Ce décret doit paraître sous peu dans l'*Officiel*.

M. Vétillart, ingénieur des ponts-et-chaussées à Calais, a donné un avis favorable à la démolition des murs du front nord. Ces travaux se feraient simultanément avec ceux du front sud de la place.

— Le matelot Boin, de l'équipage du 593, n'a pas été élingué, comme on l'avait annoncé.

Cependant un petit drame s'est passé à bord, dans les environs d'Ostende : C'était pendant le plus fort de la tempête; un violent coup de mer s'abat sur la frêle embarcation ; Boin est presque lancé à la mer; il échappe à la mort grâce à l'énergie du patron Bourre, qui le retint par les pieds, le corps étant hors du bateau; heureusement, un autre coup de mer les relance contre le cabestan ; ils sont blessés tous deux ; la situation était critique, le bateau étant presque désemparé, l'eau était dans la cabine où se trouvaient deux mousses risquant d'être noyés; les hommes de l'équipage durent les secourir, non sans difficultés, et ce n'est qu'à travers mille dangers, que le 593 put enfin effectuer son entrée dans le port d'Ostende, ayant 3,500 fr. d'avaries.

On lit dans le *Patriote* :

« Les habitants du quai du Commerce étaient agréablement surpris, mercredi matin, en voyant sur le canal un superbe yach anglais à vapeur, le *Watterlily*, jaugeant trente-huit tonneaux, monté par huit hommes d'équipage, se dirigeant vers le port, venant d'Anvers par voies de canaux.

Leur surprise eût été plus grande encore s'ils avaient su que le capitaine Kavanagh, propriétaire du yacht, n'avait ni bras, ni jambes. Cela paraît incroyable, eh bien, cependant, cela est.

Ce capitaine possède une fortune considérable en Irlande, ce qui n'est pas extraordinaire ; mais ce qui l'est extraordinaire, c'est cet homme, qui n'a ni bras, ni jambes, qui tient la barre et gouverne au moyen de bras artificiels. Des hommes de l'équipage le portent à son poste et le placent dans une sorte de chaise cannelée ayant la forme d'un panier.

Eh bien, tout cela n'est rien ; apprenez que le capitaine Kavanagh est un très adroit tireur et, qui plus est, un excellent cavalier. Au moyen d'appareils, adaptés sur chacune de ses épaules et placé dans un panier selle, il chevauche à travers champs sur un cheval dressé *ad hoc*.

Aux personnes qui prendraient cette histoire pour un conte, nous pouvons leur dire que le yacht *Watterlily* est amarré dans notre port, et elles pourront comme nous s'assurer de la vérité du fait.

— BOULOGNE — Un immense malheur vient de frapper la population maritime de Boulogne et du Portel déjà si éprouvée cette année.

Si bateaux pêcheurs, dont trois appartenant au port de Boulogne et trois au Portel, petit village maritime, à deux pas de la ville, qui étaient partis, il y a six semaines, pour la pêche du hareng sur la côte anglaise avec un grand nombre d'autres bateaux, ne sont pas encore rentrés, alors que tous les autres le sont depuis dix jours.

On suppose qu'ils ont été engloutis dans la tempête qui a sévi avec tant de violence le 14 de ce mois.

Il reste peu d'espoir de retour à présent, de l'avis des vieux marins.

Cette nouvelle catastrophe, inouie dans les anales du port de Boulogne, fera, sur cent quartorze hommes perdus, *quatre-ving-seize* veuves et *deux-cent-quatre-vingts* orphelins.

On n'a pas d'exemple non plus d'un pareil sinistre venant fondre sur une localité relativement aussi peu importante que le Portel, puisque ce village ne comporte que 4,300 habitants et que, pour sa part, il aura plus de la moitié des veuves et des orphelins.

On se demande ici comment il se fait que le gouvernement, en présence de la poignante perplexité dans laquelle sont plongés tant de pauvres et braves gens, ne se décide pas à envoyer des vapeurs de l'Etat spécialement délégués à la recherche des bateaux.

L'industrie des pêches maritimes ici et sur tout le litoral, a une grande importance et c'est par millions de francs que se chiffrent, chaque année, les produits que nos marins rappotent de la mer. C'est donc bien le moins que l'Etat s'intéressent à ces pauvres gens et les aide dans de si cruelles infortunes.

Voici la désignation des bateaux perdus :

Trois bateaux du Portel : n° 1245, patron Delpierre ; n° 1285, patron Delphonque ; n° 1403, patron Bourgain.

Trois bateaux de Boulogne : n° 1393, patron Baptiste Malloy, n° 1281, patron Bourgain ; n° 1383, patron Harduin.

Chaque bateau est monté en moyenne par dix-neuf hommes d'équipage.

Etat-Civil de Wattrelos

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 24 octobre. Ernest Lainé, petit Paris. — Marie Lemaire, St Liévin. — Du 26. — Julien Carbonnel, Martineire. — Du 27. — Cyrille Deronsart, Sartel. — Abraham Delcroix, St Liévin — Aurélie Neys, Plouys. — Irma Cottenier, bas Chemin. — Du 29. — Philippine Verbraeckel, Winhoute.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 23 octobre. — Louise Poisson, 11 mois, Laboureur. — Du 26. — Odyle Huslin, 16 ans, 6 mois, sans profession, Beaulieu. — Charles Feranche, 3 mois, Sartel. — Du 27. — Gustave Delaplace, 52 ans, 7 mois, mécanicien, Hôpital. — Du 28. — Pierre Legraud, 63 ans, 4 mois, cultivateur, Martinoire. — Du 29. — Pierre Dubus, 34 ans, 10 mois, journalier, Hôpital. — François Vliegue, 60 ans, 5 mois, tisserand, vieille Place.

MARIAGE du 24. — Henri Descamps, 31 ans, tisserand, et Marie Masquelier, 25 ans, tisserande.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 23 OCTOB — Constantin Forment, 27 ans, tisserand, et Elise Dutrieux, 29 ans, tisserande. — Louis Lefebvre, 28 ans, employé de commerce, et Juliette Copman, 19 ans, sans profession. — Emile Vanmarque, 26 ans, tisserand, et Marie Castelin, 29 ans, tisserande.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DÉCLERCQ-GRENEZ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Pierre DÉCLERCQ, décédé à Roubaix, le 29 octobre 1881, dans sa 30e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le lundi 31 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les VIGILES seront chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Charpentiers, 20.

Les amis et connaissances de la famille MONNET-DUHAMEL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph MONNET, décédé à Roubaix, le 31 octobre 1881, dans sa 74e année, ont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI, qui sera célébrée le mardi 1er novembre, à 8 heures, et aux CONVOI SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le jeudi 3, dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les VIGILES seront chantées le jeudi 3, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Vaucanson, 11.

Les amis et connaissances de la famille DUTERQUE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Pierre-Joseph DUTERQUE, décédé à Roubaix, le 30 octobre 1881, à l'âge de 58 ans et 2 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SALUT SOLENNELS, qui auront lieu le mardi 1er novembre, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire rue de Ma Campagne, 48.

Les amis et connaissances de la famille RAMAN MESCART, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Marceau-Victor-Pierre RAMAN, décédé à Roubaix, le 30 octobre 1881, à l'âge de 14 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SALUT D'ANGE SOLENNELS, qui auront lieu le mardi 1er novembre, à 3 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maimaison mortuaire, rue Blanchemaille, cour Daquenne, 4.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 31 octobre 1881, à 8 heures 1/2, pour le repos des âmes de : Monsieur Napoléon DELPLANQUE, décédé à Tourcoing, le 6 décembre 1864, à l'âge de 54 ans et 6 mois, et de Dame Adèle WALBECQ, son épouse, décédée à Tourcoing, le 31 août 1877, à l'âge de 72 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Belgique

— INGELMUNSTER. — M. Masureel, bourgmestre, d'Ingelmunster, homme calme et modéré par nature, universellement réputé pour sa fermeté à défendre les intérêts tant religieux que financiers de ses commettants, retournait mardi soir chez lui, quand soudain il fut assailli par trois individus. Il reçut dans les jambes, un coup de pied qui le renversa par terre.

M. le Bourgmestre étendu sur le sol, fut piétiné, bousculé, frappé aux reins, à la tête, et à la figure. si bien que le sang jaillit de tous côtés. Incapable de se défendre et de se relever il cria à l'assassin et appela au secours Aussitôt plusieurs de ses amis qu'il venait seulement de quitter, se précipitèrent vers lui pour le relever ; tandis que d'autres poursuivirent les lâches agresseurs sans cependant pouvoir les rejoindre.

Le Bourgmestre fut transporté immédiatement dans unemaison voisine, où les premiers soins lui furent prodigués par M. le docteur Vanhoutte. La nuit fut relativement bonne et le lendemain il fut reconduit chez lui en voiture ; au milieu des démonstrations sympathiques de ses concitoyens, justement indignés de cette lâche et brutale agression.

Il est à espérer que la justice saura faire son devoir et retrouver les coupables; il paraît que ce sont des individus d'un caractère emporté et coutumiers de telles scènes de violence.

Entre temps l'indignation est générale à Ingelmunster : toute la population flétrit énergiquement la conduite des auteurs et des instigateurs de ce lâche attentat.

— COURTRAI. — Un attentat a été commis jeudi dernier, vers onze heures et demie du matin, sur la personne de l'éditeur du *Courrier de Courtrai* et de la *Gazette van Kortrijk*.

M. Georges Beyaert se rendait tranquillement chez lui par la rue du Noisetier, lorsqu'il se sentit atteint d'un coup à la tête. Ne supposant pas qu'un homme fût capable de l'attaquer traîtreusement par derrière, il crut à la chute d'une pierre de quelque toit voisin, et il se retournait pour voir d'où cette pierre venait, et ramasser son chapeau lorqu'un second, puis un troisième coup, plus violents, l'étourdirent. En même temps, le sang commença à ruisseler par une large blessure.

Il ne s'agissait pas, hélas! d'un accident fortuit, mais d'une attaque odieuse, et l'auteur de l'attentat n'était autre que M. Jean Raes, candidat évincé aux élections des Prud'hommes et à celles de la Commune.

Depuis lors, M. Georges Beyart est alité et ne peut recevoir personne ; son état est grave.

D'après ce que les libéraux racontent, la colère de M. Raes aurait eu pour cause l'apparition d'un pamphlet électoral qui a été distribué lundi. M. Raes aurait voulu se venger sur l'imprimeur. S'il avait mieux lu, il aurait vu que cet imprimé ne sortait pas des ateliers de M. Beyaert. En eût-il été autrement ses violences ne se justifieraient point pour cela.

FAITS DIVERS

— L'*Univers* a reçu et publié la note suivante :

« En annonçant, il y a quelque temps, (numéro du 2 août 1881), la prochaine canonisation du Bienheureux Benoît-Joseph Labre, l'*Univers* ajoutait : « La Sacrée Congrégation des Rites s'occupe en ce moment de la béatification de cinq Français. » Suivaient les noms de ces cinq personnages, auxquels deux autres noms furent ajoutés quelques jours après, savoir ceux de la vénérable Jeanne de Lestenac, fondatrice de l'ordre des religieuses filles de Notre-Dame à Bordeaux, et de la vénérable Marie Rivier, fondatrice de la congrégation des religieuses de la Présentation, à Bourg-Saint-Andeol, diocèse de Viviers. Il s'en faut donc bien que ces deux derniers noms complètent la liste des causes de béatification et de canonisation des personnages français qui sont actuellement pendante près le Saint-Siège. Outre celle de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, qui a été reprise par la canonisation, en vertu d'un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, voici une liste d'autres Français et Françaises dont les causes se poursuivent pour la béatification.

» 1. Le vénérable Louis-Marie Grignon, de Montfort, fondateur de la compagnie de Marie (prêt